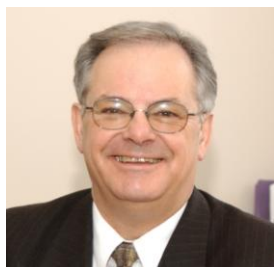


Chronique du Nord Info

FÉVRIER 2009



nbeaulieu@sodet.com

La reconnaissance des acquis et des compétences : un outil pour la productivité

Par **L. Normand Beaulieu**
Commissaire au développement économique

Une enquête menée récemment par la firme britannique Proudfoot Consulting dans 12 pays économiquement avancés ou émergents démontre le retard de productivité inquiétant des entreprises canadiennes. Seulement 11 % de celles-ci enregistrent des gains de productivité de 15 % et plus, soit deux fois moins que la moyenne des autres pays étudiés. Plusieurs facteurs sont responsables de cette performance peu reluisante, dont le faible degré de formation offerte au personnel et aux gestionnaires. Les travailleurs canadiens reçoivent en moyenne huit journées de perfectionnement par année, le deuxième plus bas niveau des pays concernés. Par comparaison, les Américains en obtiennent 12.

La bonne nouvelle, c'est que 83 % des cadres canadiens interrogés ont cité l'investissement dans la formation et les compétences de leur personnel comme moyen d'améliorer la productivité de leur entreprise. La période de ralentissement économique actuelle est souvent évoquée par les économistes comme une occasion pour les entreprises de consacrer du temps et de l'argent à l'optimisation des performances de leurs employés afin d'augmenter leur compétitivité et se préparer à la relance qui suivra sans doute.

Le premier ministre Stephen Harper annonçait cette semaine une injection de 1,5 milliard de dollars pour la formation de la main-d'œuvre. Le gouvernement du Québec offre aussi plusieurs programmes d'amélioration continue. Toutefois, le succès de ces diverses formes d'aide est tributaire de la volonté des entreprises d'améliorer la qualification de leur effectif. Or, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec propose, en partenariat avec les commissions scolaires et les cégeps, un service éprouvé de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

Un partage gagnant-gagnant

Les responsables de ce programme ont développé une expertise pour aider les PME à bien connaître et savoir reconnaître les forces de leurs employés, à réviser leurs besoins de formation et à élaborer un plan de perfectionnement qui maximisera le rendement de leur capital humain. En plus de rentabiliser leurs investissements en ressources humaines, cette mesure leur ouvre plusieurs portes et les amène à accroître le potentiel de leur équipe, à valoriser les compétences acquises de la main-d'œuvre, à fidéliser les employés en mettant en lumière leurs aptitudes, ainsi qu'à augmenter les connaissances, la motivation et l'estime de soi du personnel.

Pour les personnes en emploi, la RAC représente un tremplin sur un avenir professionnel à leur image, et leur permet de répondre aux nouvelles exigences du marché, d'améliorer leurs conditions de travail, de multiplier leurs chances d'avancement, de développer leur autonomie, et récompense ultime, d'obtenir un diplôme ou une attestation. Donc, tout le monde y gagne!

Pour en connaître plus sur ce programme, les employeurs et les travailleurs sont invités à communiquer avec Guylaine Cartier de la Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles, au 450-623-3079, poste 5934, ou avec Sylvain Bilodeau, responsable de ce volet à la Formation continue et aux services aux entreprises du Collège Lionel-Groulx, au 450-430-3120, poste 2668.

L. Normand Beaulieu

Directeur général adjoint et
Commissaire au développement économique
SOJET (CLD)
450-430-6666 poste 103

**Société de
développement
économique Thérèse-
De Blainville (CLD)**

33, rue Blainville Ouest
Bureau 20
Sainte-Thérèse (Québec)
J7E 1X1

Téléphone

450-430-6666

Télécopie

450-430-9652

Adresse électronique

info@sodet.com

**Nous sommes sur le
Web !**

www.sodet.com